



**Société Anonyme au capital de 228 000 €**  
**Siège Social : 7 Impasse Marie-Blanche - 75018 PARIS**  
**RCS PARIS B 415 280 627**

**Rapport du Conseil d'Administration du 21 juillet 2025 sur les opérations**  
**de l'exercice clos le 31 mars 2025**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2025, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

**I Activité de la société**

L'exercice comptable du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 se clôture, sur un chiffre d'affaires net en légère contraction de 2 % (-91 K€).

Le résultat net, qui était l'an dernier bénéficiaire de +341 K€, enregistre, cette année un résultat net positif, en baisse, à +95 K€. Les internautes ont continué de plébisciter nos différents sites-partenaires de VIALIFE. Au cours de cet exercice, VIALIFE, a noué de nouveaux partenariats avec des acteurs de l'e-commerce, permettant, ainsi, de maintenir les revenus et les faire progresser sur les prochains exercices.

L'exercice qui vient de s'achever enregistre au final un chiffre d'affaires, net des commissions éditeurs, de 4 434.4 K€ comparé à un montant de 4 526.1 K€ l'an passé (-91 K€, -2 %).

En revanche, il faut noter que notre volume d'affaires progresse de +5.7% à 10 155 K€.

Au chiffre d'affaires sur l'exercice, il faut ajouter 21 K€ de produits de gestion. S'ajoute une subvention de 22.5 K€ issue des différents contrats d'apprentissage, suite aux aides gouvernementales.



Enfin, une reprise de provisions Clients pour 5.7 K€ et de transfert de charges pour 1.4 K€.

**Au final, les produits d'exploitation, incluant le CA net d'exploitation, totalisent un montant de 4 485 K€ contre 4 592 K€ soit -107 K€ (-2.3 %).**

Parallèlement, les charges d'exploitation sur l'exercice 24/25 s'élèvent à 4 442 K€ contre 4 233 K€ sur l'exercice précédent soit une variation de +209 K€ (+4.9 %).

Voici l'évolution des postes de charges :

- Achat et charges externes : +7.4%,
- Impôt et taxes : -11%,
- Masse salariale chargée : +1.7 %,
- Dotations amortissements et provisions : -7.2%.
- Pas de dotations sur actif circulant.

Pour ce qui est des investissements de l'année en cours et des années passées font ressortir une dotation aux amortissements de 139 K€ contre 149 K€ l'année précédente (-7.2%). Ces dotations ont reculé car nous sommes au terme de l'amortissement sur l'investissement, entrepris depuis plus de cinq ans, sur la refonte de notre Système d'information en Front Office et Back Office.

Ainsi, l'EBIT (Résultat d'exploitation) au 31/03/2025 se monte à +43 K€ contre +359 K€ l'an passé.

- **Le résultat financier, ressort à -8.4 K€ au 31/03/2025, alors qu'il se montait à -7.7 K€ l'an dernier.**

Ce solde négatif résulte principalement des intérêts déboursés par la société dans le cadre du remboursement de ses emprunts pour un montant de -9.2 K€.

- **Le résultat exceptionnel ressort à -0.6 K€. NS**

## **II Crédit d'impôt Innovation :**



VIALIFE a déposé auprès des Direction Générale des Finances Publiques et du ministère de la recherche un dossier de crédit d'impôt innovation pour l'année 2024. Ce crédit d'impôt représente un montant +71.4 K€.

### III Tableau des Echéances des dettes fournisseurs et créances Clients :

Nous n'avons pas les moyens comptables de fournir cette information avec précision.

### IV Tableau des Flux de trésorerie :

Au 31/03/2025 la trésorerie nette de clôture se monte à 1 597 K€ contre 1 978 K€ au 31/03/2024 soit une baisse de la trésorerie de clôture de 381 K€ (-20 %).

Malgré cette baisse le niveau de trésorerie reste à un niveau très confortable pour la société. A noter que les investissements ont représenté un montant de 187 K€ et que 395 K€ de dividendes ont été versés aux actionnaires sur cet exercice ce qui participe à la baisse de la trésorerie.

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE A PARTIR DU RESULTAT NET</b>			
	<b>2022/2023</b>	<b>2023/2024</b>	<b>2024/2025</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net	123	341	95
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>			
+ / - Amortissements, dépréciations et provisions (1)	81	126	133
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	0	0
Moins : variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	170	-794	-130
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>35</b>	<b>1 261</b>	<b>358</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>	<b>-105</b>	<b>-30</b>	<b>-187</b>
<b>Free Cash Flow</b>	<b>-70</b>	<b>1 231</b>	<b>171</b>
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
<i>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</i>	<b>-159</b>	<b>-161</b>	<b>-552</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-229</b>	<b>1 070</b>	<b>-381</b>
Trésorerie d'ouverture	1 137	908	1 978
Trésorerie de clôture	<b>908</b>	<b>1 978</b>	<b>1 597</b>
<i>(1) A l'exclusion des dépréciations, provisions sur actif circulant</i>			

### **Calcul de la Capacité d'autofinancement (CAF) :**

<b>ANNEES / K€</b>	<b>20/21</b>	<b>21/22</b>	<b>22/23</b>	<b>23/24</b>	<b>24/25</b>
--------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------



<b>EBE</b>	<b>753</b>	<b>99</b>	<b>191</b>	<b>457</b>	<b>157</b>
Transfert de charges	- €	- €	- €	- €	1 €
Autres produits	60 €	42 €	24 €	32 €	21 €
Autres charges	1 €	2 €	62 €	4 €	3 €
+/- QP fait en commun (755-655)	- €	- €	- €		
Produits FI sauf 786	40 €	7 €	0 €	3,4 €	3 €
Charges Fi sauf 686	16 €	14 €	13 €	11 €	12 €
Produits EXC sauf 787 et 775				1 €	- €
Charges EXCP sauf 687 et 675	146 €	247 €	1 €	3 €	1 €
Participation IS / IFA	123 €	- 82 €	- 66 €	8 €	- 62 €
<b>CAF</b>	<b>565</b>	<b>-32</b>	<b>205</b>	<b>467</b>	<b>228</b>

Au 31/03/2025 la Capacité d'autofinancement a été divisée par deux, par rapport à l'exercice précédent, mais reste importante pour notre structure.

Cette baisse de la CAF provient principalement de la trésorerie d'activité qui s'est réduite passant de +457 K€, l'an dernier, à +157 K€ au 31/03/2025.

Au 31 mars 2025, la trésorerie nette de VIALIFE reste positive à 1 597 K€, soit 36 % du chiffre d'affaires réalisé vs 44 % un an plus tôt.

## **V TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**



## VIALIFE

### TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<b>Capitaux propres au 31/03/2024</b>		<b>815 127 €</b>
Résultat net 31 03 2025		95 231 €
Dividendes distribués		-395 922 €
Achats / Ventes actions propres		
Augmentation de capital		
Autres variations		
Emission de titres		
Rémunération des titres		
<b>Capitaux propres au 31/03/2025</b>		<b>514 436 €</b>

La variation des capitaux propres au 31/03/2025 a été impactée par le résultat net dégagé sur la période du 2024/2025 soit un bénéfice de 95 231 €. A cela s'ajoute un versement de dividende de 395 922 € sur l'exercice. Au final les capitaux propres se montent à 514 436 € au 31/03/2025 contre 815 127 € un an plus tôt.

### VI Perspectives



VIALIFE affirme sa confiance en l’avenir, en assurant sa croissance sur l’exercice 2025/2026 par son développement commercial sur ses différentes marques et le lancement de nouvelles offres à destination des éditeurs de presse et de ses lecteurs de presse.

➤ **Tableau récapitulatif des résultats des derniers exercices :**

K€	21/22	VAR%	22/23	VAR%	23/24	VAR%	24/25	VAR%
<b>Resultat d'exploitation</b>	-28	-104%	71	-354%	359	406%	43	-88%
<b>Resultat exceptionnel</b>	-247,0	NS	-0,8	NS	-2,2	NS	-0,6	NS
<b>RN l'exercice</b>	-200	-131%	123	-162%	341	177%	95	-72%

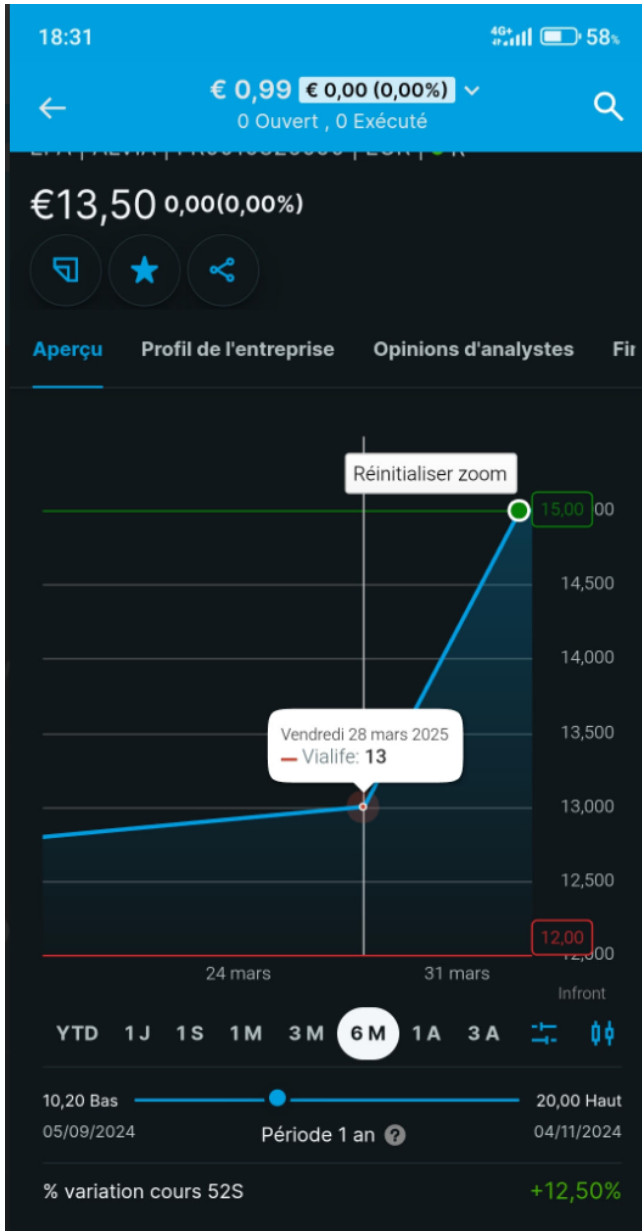
➤ **Tableau récapitulatif des dividendes des derniers exercices :**

Au titre de l'exercice clot	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024	31/03/2025
<b>Capital Social</b>	228 000 €	228 000 €	228 000 €	228 000 €	228 000 €
<b>RESULTAT NET</b>	652 636 €	- 200 125 €	123 231 €	341 081 €	95 231 €
<b>Nbre d'actions ordinaires existentes</b>	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
<b>Nbre d'actions ordinaires existentes rémunérée</b>	395 922	395 922	395 922	395 922	395 922
<b>Résultat distribué pour l'exercice *</b>	645 353 €	- €	- €	395 922 €	- €
<b>Dividende / action</b>	1,63 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	0,00 €

*\*NB : Dividende versé sur l'exercice suivant*

➤ **Actions auto détenues par VIALIFE : 4078 titres**

Le nombre d’actions auto détenues par VIALIFE est de 4078 titres. Ce nombre n’a pas varié entre le 31/03/2024 et le 31/03/2025. Au 31/03/2025 le cours de bourse du titre était de 13.5 € contre 14.5 € un an plus tôt.





➤ **Tableau des données financières des 5 derniers exercices :**

Years	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
<b>Nature des Indications / Périodes</b>					
Durée de l' exercice mois mois mois mois mois	12	12	12	12	12
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	228 000	228 000	228 000	228 000	228 000
b ) Nombre d' actions émises	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d' affaires hors taxes	5 359 080	4 508 897	4 324 284	4 526 116	4 434 359
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	662 236	-113 811	139 150	480 627	166 720
c ) Impôt sur les bénéfices	123 491	-81 500	-65 503	9 157	-61 517
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provis	538 745	-32 311	204 653	471 470	228 237
e ) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	625 636	-200 125	123 232	345 019	95 231
f ) Montants des bénéfices distribués	645 353	0	0	0	400 000
g ) Participation des salariés	0	0	0	0	0
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1,35	-0,08	0,51	1,17	0,57
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	1,56	-0,50	0,31	0,85	0,24
c ) Dividende versé à chaque action	1,63	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	16	18	16	14	15
b ) Montant de la masse salariale	959 791	1 032 166	950 836	891 448	902 092
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	4 673	8 145	8 795	346 309	356 325

**VIII Filiale et Prise de Participation au 31/03/2025**

La société VIALIFE a toujours une prise de participation à hauteur de 30% dans le capital social de la société MéliMailo International dont le siège social est à Dakar (Sénégal).

**IX Informations Diverses :**

**Convention soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale et autorisées au cours de l'exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025.**

Conformément à la législation, nous vous indiquons par ailleurs que :

Le 04 novembre 2024, le Conseil d'Administration a autorisé la convention réglementée de prestation d'assistance informatique ayant pour objet le suivi de projets informatiques notamment en matière de



développement, de réalisation de programmation d'un site web ou d'Application pour l'activité de VIALIFE.

Le Conseil d'Administration de VIALIFE a validé le montant de cette prestation estimé à 24 677 euros HT (Vingt-quatre mille six cent soixante-dix-sept *euros HT*) payable mensuellement par la société Vialife par virement dès réception des factures de la société Holding Vincent MAREINE.

Le Conseil d'administration valide le montant annuelle de cette prestation estimée à 24 677 euros H.T incluant les 1 % forfaitaire (*1 pourcent*)

Cette convention de prestation commerciale prendra effet à compter du 12 novembre 2024 jusqu'au 12 mai 2025. A son expiration le contrat ne se renouvellera pas.

La société n'a pas fait appel au travail intérimaire ;

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles pour un montant de 10 077 Euros.

Versement de dividendes sur l'exercice au 31/03/2025 pour un montant de 395 922 € au titre de l'exercice 2023-2024.

L'identité des associés détenant plus du vingtième, du dixième, du tiers ou de la moitié du capital social sont les suivants au 31 mars 2025 :

Monsieur Vincent MAREINE détient, directement ou indirectement, plus de 50 % du capital social.

Monsieur Maxime BONIN détient, directement, plus de 30% du capital social.

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce issu de la loi du 4 août 2008, nous vous indiquons ci-après le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture du dernier exercice.

Le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés" totalise 2 823.4 K€ et inclut un montant de 533 K€ correspondant au solde du compte "Fournisseurs, factures non parvenues".

**a) Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice le 31/03/2025 :**

- **Par décision en date du 23 avril 2025,**



Le Conseil d'Administration autorise la conclusion de trois conventions réglementées au titre de l'article L225-38 et suivant du Code de commerce et relatives à :

La convention réglementée conclue entre la société Holding Vincent MAREINE et la société Vialife et dont l'objet est la fourniture d'une prestation d'assistance en matière informatique dont le montant de la prestation est **estimé** à 71 850 euros HT (**Soixante et onze mille huit cent cinquante euros HT**) payable mensuellement par virement dès réception des factures. Cette convention est conclue à compter du 02 juin 2025, elle sera renouvelée par tacite reconduction pour une durée équivalente sauf dénonciation par l'une des Parties par lettre recommandée à tout moment en respectant un préavis de 3 mois

Le Conseil d'administration de la Société VIALIFE a validé le montant annuelle de cette prestation de 71 850 euros H.T incluant les 1 % forfaitaire (*1 pourcent*).

La convention réglementée conclue entre la société Holding Vincent MAREINE et la société Vialife et dont l'objet est la fourniture d'une prestation d'assistance en matière de graphisme dont le montant de la prestation est **estimé** à 57 250 euros HT (**cinquante-sept mille deux cent cinquante euros HT**) payable mensuellement par virement dès réception des factures. Cette convention est conclue à compter du 08 septembre 2025, elle sera renouvelée par tacite reconduction pour une durée équivalente sauf dénonciation par l'une des Parties par lettre recommandée à tout moment en respectant un préavis de 3 mois

Le Conseil d'administration de la Société VIALIFE a validé le montant annuelle de cette prestation estimée à 57 250 euros H.T incluant les 1 % forfaitaire (*1 pourcent*).

La convention réglementée conclue entre la société Holding Vincent MAREINE et la société Vialife et dont l'objet est la fourniture d'une prestation d'assistance en matière informatique dont le montant de la prestation est **estimé** à 54 650 euros HT (**Cinquante-quatre mille six cent cinquante euros HT**) payable mensuellement par virement dès réception des factures. Cette convention est conclue à compter du 13 mai 2025, elle sera renouvelée par tacite reconduction pour une durée équivalente sauf dénonciation par l'une des Parties par lettre recommandée à tout moment en respectant un préavis de 3 mois

Le Conseil d'administration de la Société VIALIFE a validé le montant annuelle de cette prestation estimée à 54 650 euros H.T incluant les 1 % forfaitaire (*1 pourcent*).

## **b) Autres mandats des administrateurs**

**Monsieur Maxime BONIN**, administrateur de la société VIALIFE, est également Président de la société AFRICA VIVRE dont le siège social est à PARIS

**Monsieur Vincent MAREINE**, administrateur de la société VIALIFE, est également Président de la HOLDING VINCENT MAREINE.



**c) Situation des mandats des administrateurs et des fonctions des commissaires aux comptes**

Les mandats de Messieurs Vincent MAREINE et Maxime BONIN prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

Les mandats de Messieurs, Etienne MAREINE et Cyril ZIMMERMANN prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2029.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2025.

L'Assemblée Générale pourra renouveler les mandats du commissaire aux comptes titulaire et suppléant pour une nouvelle période de 6 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2031.

**d) Proposition faite à l'Assemblée relative à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2025.**

L'assemblée générale décidera, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat bénéficiaire de 95 231 € pour l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025, sur le compte « report à nouveau » : Le compte « report à nouveau » fera donc ressortir un solde de 514 435 euros.

Parallèlement, l'assemblée propose la Distribution d'un dividende de 0.2375 € par action soit un montant de 95 000 € (400 000 actions \* 0.2375 € incluant les actions auto-détenues). Soit hors titres auto-détenus par VIALIFE : 94 031.48 € = (400 000 actions -4078 actions auto détenues) \*0.2375 €.

Après versement du dividende, sur proposition du conseil d'administration, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2025 :

- Le compte « report à nouveau » présentera un solde créditeur de 169 605 € (168 405 € + 95 231 € - 94 031 €)
  - Le compte « réserve légale » présente un solde créditeur de 22 800 €
  - Capital : 228 000 €
- Le montant des capitaux propres se montera à 420 405 €**

**Conclusion**



En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir :

- Approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- Donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
- Renouveler les mandats du commissaire aux comptes titulaire et suppléant
- Approuver les conventions réglementées ;
- Voter les différentes résolutions qui vous sont proposées en conformité à l'ordre du jour de la présente assemblée.

**Le Conseil d'Administration**